



école de soins et
santé communautaire



Consignes pour le dossier de candidature, les tests et l'entretien d'admission

Tout le processus d'admission se fait par voie électronique via l'adresse mail du candidat, aucun courrier postal ne vous sera envoyé et aucun document papier ne doit nous être envoyé.



Pour qui et pourquoi ces tests et entretiens ?

Ces consignes s'adressent aux candidats souhaitant intégrer la formation d'ASSC en voie école de métiers. Étant donné le grand nombre de candidatures par rapport aux places disponibles, l'admission repose sur trois critères principaux :

01. le dossier de candidature
02. les tests d'admission
03. l'entretien d'admission

1. Le dossier de candidature

Ce document présente la liste des pièces à fournir pour constituer un dossier de candidature. Il comprend une photo couleur récente, une lettre de motivation d'une longueur maximale de deux pages A4, un Curriculum Vitae à jour, ainsi qu'un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois, à demander à l'adresse ou au guichet de la poste. Il faut également fournir des copies des rapports de stages, des attestations et certificats de travail, ainsi qu'une copie de la carte d'identité (pour les candidats suisses) ou du permis de séjour (pour les étrangers). Enfin, si le candidat réside hors du canton de Vaud et est admis, il devra présenter une autorisation inter-cantonale de formation.

- ☐ 01. Une photo couleur récente
- ☐ 02. Une lettre de motivation, maximum 2 pages A4
- ☐ 03. Un Curriculum vitae
- ☐ 04. Un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois, à demander à l'adresse suivante :
Casier judiciaire, Bundesrain 20, 3003 BERNE
ou en vous présentant au guichet de la poste de votre choix, muni d'une pièce d'identité
- ☐ 05. Copies des rapports de stages (quel que soit le domaine)
- ☐ 06. Copies des attestations et des certificats de travail
- ☐ 07. Copies de la carte d'identité pour les candidats de nationalités Suisse/ permis de séjour pour les étrangers
- ☐ 08. Autorisation inter-cantonale de formation (en cas d'admission, les candidats retenus dont le domicile est hors du canton de Vaud doivent nous présenter l'autorisation inter-cantonale de formation)



2. Les tests d'admission

Niveau attendu

Les épreuves visent un niveau équivalent à la 11^e Harmos (fin de la scolarité obligatoire, PER niveaux 1-2).

Organisation

01. Deux épreuves : français et mathématiques ;
02. Durée : 90 minutes chacune ;
03. Notation : chaque épreuve est évaluée sur une échelle de 1,0 à 6,0.

Épreuve de français (36 points - 90 min)

Objectifs:

01. Comprendre des textes ;
02. Rédiger un texte adapté à une situation donnée ;
03. Respecter l'orthographe et la grammaire.

Conditions: pas de dictionnaire, réponses en phrases complètes, orthographe et grammaire correctes.

Épreuve de mathématiques (36 points - 90 min)

Objectifs:

01. Résoudre des problèmes impliquant les quatre opérations de base ;
02. Effectuer des conversions d'unités.

Conditions: calculatrice autorisée, brouillon fourni et à rendre, toutes les étapes du calcul doivent être indiquées.

3. L'entretien d'admission

Objectifs:

01. Vérifier la connaissance du métier d'ASSC et ses perspectives après l'obtention du CFC ;
02. Identifier les qualités personnelles nécessaires ;
03. Évaluer la réflexion du candidat sur son choix de formation ;
04. Observer la présentation, la communication et l'attitude.

But:

01. Veiller à ce que le profil du candidat soit en adéquation avec la formation, explorer sa personnalité, évaluer sa motivation et analyser son potentiel.